



Adoption simple changer le nom

Par **Lolidona**, le **17/02/2022** à **18:50**

Bonjour

J'ai été adopté par mon beau-père pendant ma majorité, son nom a été ajouté au nom de mon père biologique

Cependant aujourd'hui je voudrais garder que le nom de mon père biologique, est il possible ?
Comment faire ?

Par **Visiteur**, le **17/02/2022** à **19:00**

Bonjour

Cherchez sur le net, une nouvelle loi est en cours de vote, qui répondra justement à votre question très prochainement.

Par **amajuris**, le **17/02/2022** à **20:02**

bonjour,

dans l'attente de la promulgation de cette nouvelle loi sur le changement de nom de famille, il n'existe que la procédure de changement de nom de famille pour motif légitime selon le lien ci-dessous:

[changement de nom de famille pour motif légitime](#)

dans votre message, vous indiquez avoir changé de nom de famille pendant votre majorité,
c'est donc que vous étiez d'accord ?

salutations